



La race bovine Lagunaire : pratiques et contraintes d'élevage dans la zone côtière de Côte d'Ivoire

Yves Stéphane AKA¹, Brahim SORO^{1*}, Michael Herbert Kpahé KANH²,
Isidore Kouadio KPANDJI¹, Mathurin KOFFI³ et Didier Paulin SOKOURI¹

¹Laboratoire de Biotechnologie, Agriculture et Valorisation des Ressources Biologiques, UFR Biosciences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, 22 BP 582 Abidjan 22,

²Département de Biochimie et Génétique, UFR Sciences Biologiques, Université Péleforo Gbon Coulibaly, Côte d'Ivoire, BP 1328 Korhogo.

³Laboratoire des interactions Hôtes-Microorganismes-Environnement, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire, BP 150 Daloa.

*Auteur correspondant : Brahim SORO, soro.brahima@ufhb.edu.ci, 225 0787860813

Received: 05-08-2024

Accepted: 13-11-2024

Published: 31-12-2024

RÉSUMÉ

Une analyse descriptive du mode d'élevage de la race Lagunaire dans la zone côtière de la côte d'Ivoire a été menée afin d'identifier ses caractéristiques et les difficultés rencontrées. Le but de ce travail est de développer des stratégies de gestion de cette race. Les éleveurs de la zone Sud-Ouest sont rencontrés généralement dans deux sous-préfectures du département de Tabou (Grabo et Oulodio). Les élevages de la zone Sud-Ouest présentent les caractéristiques d'un élevage sédentaire traditionnel pratiqué. Les animaux divaguent à la recherche de la nourriture. Aussi, ces animaux ne bénéficiaient d'aucun complément alimentaire et ne recevaient pas de traitement vétérinaire. Par contre les éleveurs de la zone Sud-Est étaient localisés dans les départements d'Aboisso, Adzopé, Agboville, Grand-Lahou, Jacqueville, Abidjan, Dabou et Sikensi. Ce deuxième groupe, les animaux étaient conduits au pâturage par un employé Peuhl. Les animaux sont suivis par un vétérinaire et en plus ils étaient régulièrement vaccinés et déparasités. Mais la présence des races zébu, N'dama Baoulé dans ce cheptel pourrait augmenter le risque de métissage dont souffre déjà la race locale Lagunaire.

© 2024 International Formulae Group. All rights reserved.

Mots clés : mode d'élevage, race Lagunaire, Côte d'Ivoire, gestion

The Lagoon breed: breeding practices and constraints in coastal Côte d'Ivoire

ABSTRACT

A descriptive analysis of how the Lagoon breed is reared in the coastal zone of Côte d'Ivoire was carried out to identify its characteristics and difficulties. The aim of this study was to develop management strategies for this breed. In general, the two sub-prefectures of the Tabou Department (Grabo and Oulodio) are home to breeders in the south-western zone. Flocks in the southwestern region are characterized by traditional sedentary farming practices. The animals roam in search of food. No feed supplements or veterinary treatments were administered to the animals. On the other hand, farmers in the south-eastern zone were located in the departments of Aboisso, Adzopé, Agboville, Grand-Lahou, Jacqueville, Abidjan, Dabou, and Sikensi. In the second group,

© 2024 International Formulae Group. All rights reserved.

9753-IJBSC

DOI : <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v18i6.7>

the animals were taken to pasture by a Peuhl employee. They were also regularly vaccinated and dewormed by a veterinarian. However, the presence of the Zebu and Ndama Baoule breeds in this herd could increase the risk of crossbreeding. The local Lagunaire breed is already suffering from this problem.

© 2024 *International Formulae Group*. All rights reserved.

Keywords: breeding method, Lagoon breed, Côte d'Ivoire, management.

INTRODUCTION

Les systèmes d'élevage en Afrique de l'ouest associent pour la plupart l'agriculture et l'élevage et sont très diversifiés (Houehanou et al., 2008). Le bovin de race Lagunaire est un animal de petite taille (plus petit que le bovin de race Baoulé). Il est remarquablement adapté à son milieu d'élevage où prolifèrent les maladies parasitaires auxquelles il est résistant. Il est rustique et trypanotolérant (UA-BIRA, 2015). En outre, c'est un animal de tempérament doux, se plaisant à vivre autour des maisons comme les chèvres (Yapi-Gnaoré et al., 1996). Malheureusement, la race Lagunaire est à l'état de trace dans certains pays où elle se retrouve (Lombo et al., 2014).

En Côte d'Ivoire, cette race est en voie de disparition (MPARH, 2003). En effet, depuis plusieurs décennies, les statistiques relatives aux productions animales en Côte d'Ivoire, estiment que l'effectif de la race Lagunaire était passé de 7000 à 1000 têtes en 1994 (Rege et al., 1994 ; Sokouri et al., 2009). En outre, la race Lagunaire semble ne pas être prise en compte dans les programmes de développement de l'élevage dans les pays où elle est présente. Au contraire, elle a connu un début de remplacement en Côte d'Ivoire par les races Baoulé et Ndama, dans le cadre de l'opération "Élevage sous Palmeraie" (Yapi-Gnaoré et al., 1996). Une tendance aux croisements systématiques est observée au niveau des éleveurs avec le zébu peuhl pour faire accroître le format et la productivité des animaux au détriment du caractère trypanotolérant et la résistance à certaines maladies (UA-BIRA, 2017).

Le statut actuel de la race Lagunaire en Côte d'Ivoire n'est pas connu. Ainsi, la situation alarmante de cette race constitue un problème majeur et fondamental de gestion des ressources génétiques animales. Par

conséquent, il est à craindre, si rien n'est fait, que la race Lagunaire disparaisse complètement. La valorisation des races locales passe par la connaissance des différentes pratiques d'élevage de la race Lagunaire en Côte d'Ivoire. Cette étude a pour objectif la documentation sur les pratiques de gestion et les défis de production de l'élevage bovin de race Lagunaire pour appréhender l'évolution de cette race dans cette région et sur les menaces qui pèsent sur elle.

MATÉRIEL ET MÉTHODES

Zone d'étude

La collecte des données dans le cadre de cette étude, a été réalisée dans 6 régions du sud de la Côte d'Ivoire répartie en deux zones. La zone 1 est située au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire qui comprend le département de Tabou et la zone 2 est occupée par l'Agnéby-Tiassa, le district d'Abidjan, les Grands ponts, la Mé, le Sud-Comoé (Figure 1).

Cette zone du Sud littoral de la Côte d'Ivoire est l'embouchure de quatre principaux fleuves : le Cavally, le Sassandra, le Bandama et le Comoé. Le climat est caractérisé au niveau de la côte Ouest (Tabou) par une précipitation moyenne annuelle de 2335 mm et une température moyenne de 26°C. Le littoral Est de la Côte d'Ivoire est occupé par la ville d'Aboisso et caractérisé par une température moyenne de 27°C et/ avec une précipitation moyenne de 1848 mm par an. Les principales cultures d'exportation sont : le Cacao, le Café, l'hévéa, le palmier à huile, la banane douce, l'ananas, le coco. Les cultures vivrières sont le manioc, la banane plantain et le riz à Tabou (INS, 2015, 2017).

Matériel

Le matériel technique utilisé pour collecter les informations était composé d'une

fiche d'enquête pour la collecte des données, d'un ordinateur pour la saisie et la mise en forme, d'un GPS pour géolocaliser les sites d'échantillonnage.

Méthode de collecte des données

À partir des informations recueillies auprès de la Direction des Productions d'Élevage, du Ministère des Ressources animales et Halieutiques, les localités où les élevages de bovins Lagunaire ont été identifiés. Le choix des éleveurs a été fait de manière aléatoire en tenant compte de l'accessibilité du troupeau. Ainsi, les enquêtes ont été menés dans les départements d'Aboisso, Abidjan, Adzopé, Agboville, Dabou, Jacquville, Grand-Lahou, Tabou, Sassandra et San-Pedro.

Un guide d'entretien semi-structuré a été élaboré pour cette enquête et administré à 43 éleveurs de bovins Lagunaire (18 au Sud-ouest et 25 au Sud-est). L'entretien a été mené sur les parcs à bétail ou les lieux d'habitation des éleveurs avec l'aide d'un traducteur. Les

informations recueillies ont porté sur : la conduite de l'élevage, les pathologies, le suivi vétérinaire, la gestion de la production, la commercialisation et les difficultés de vente des bovins Lagunaire. Le questionnaire a été présenté par l'enquêteur aux propriétaires des exploitations. Cependant, d'autres membres du ménage ont été autorisés à participer à l'entretien, soit pour servir de traducteurs, soit pour apporter des informations complémentaires pertinentes. Avant de présenter le questionnaire à l'éleveur, une visite a été effectuée dans sa ferme pour s'assurer de la présence des bovins Lagunaire.

Traitement et analyse de données

Les données collectées ont été traitées sur Excel. Le traitement a consisté à faire des calculs de statistiques descriptives notamment le calcul des fréquences des différentes modalités. Le logiciel Statistica7.1 (2005) a servi à produire ces fréquences.

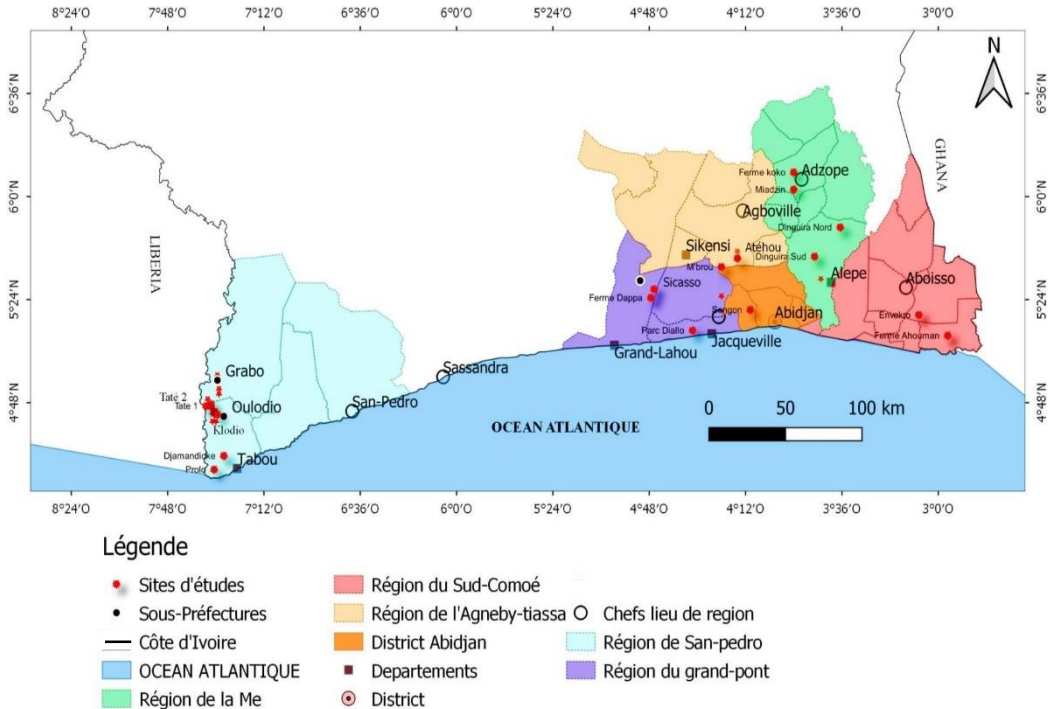


Figure 1 : Sites d'échantillonnage.

RESULTATS

Conduite de l'élevage

La divagation est le principal mode de conduite et le principal mode d'alimentation des bovins Lagunaire de la zone Sud-Ouest ainsi que dans la zone Sud-Est. En effet, la divagation était pratiquée dans 93% des élevages enquêtés (18 élevages au Sud-Ouest et 22 au Sud-Est). Par contre, dans 7% des élevages, les animaux étaient attachés à un support. La divagation était également le mode d'alimentation utilisé pour les animaux dans 53% des élevages. Cependant, dans les élevages de la zone Sud-Est, les bovins ont été souvent conduits au pâturage dans 33% des cas et l'alimentation sur place représente 2% des modes d'alimentation. Certains éleveurs conduisaient les animaux au pâturage et aussi leur donnaient une alimentation sur place (12%). En général, les rations étaient constituées essentiellement d'herbes sous les palmiers, cocotiers et dans les champs d'hévéa. Cependant, 77% des éleveurs ne donnaient aucun complément alimentaire aux animaux. Seuls 16% des éleveurs de la zone Sud-Est donnaient la pierre à lécher et 7% donnaient du sel (Tableau 1). Les pâturages étaient localisés autour des villages, dans les palmeraies, cocoteraies et champs d'hévéa. Dans 28% des cas, les animaux parcouraient moins de 2 km pour avoir accès au pâturage. Le gardiennage était assuré par un employé dans 28% des élevages enquêtés ou par le propriétaire lui-même dans 7% des élevages de la zone Sud-Est. Cependant, de manière générale, il n'existait aucun gardiennage dans les 18 élevages de la zone Sud-Ouest et 10 élevages de la zone Sud-Est (65% des élevages). Les principaux problèmes liés à la conduite de l'élevage ont été la divagation dans les rues et la destruction des champs. Cependant, dans 30% des élevages, il n'existait aucun problème lié à divagation des animaux (Tableau 1).

Pathologies et suivi sanitaire des bovins Lagunaires

De manière générale, la mortalité des bovins Lagunaire est causée par les sachets plastiques et les empoisonnements dans les deux zones d'élevage (40%). Dans 23% des cas

de mortalité, les causes étaient inconnues (Tableau 2). Les autres causes de mortalité signalées par les éleveurs de la zone Sud-Est ont été la trypanosomose, la diarrhée, la Fièvre aphteuse, les morsures de serpent et le vandalisme des jeunes (les jeunes jettent des pierres ou donnent des coups de machettes aux bovins, d'autres s'associent pour tuer et consommer le bovin en brousse). Dans la zone Sud-Est, 44,50% des éleveurs considèrent que la saison des pluies est la période au cours de laquelle la mortalité des animaux était élevée, contre 2,30% qui ont pensé que c'est pendant la saison sèche. Cependant, dans la zone Sud-Ouest, tous les éleveurs ont estimé qu'il n'y a pas une période précise qui favorise la mortalité des animaux (Tableau 2). Dans 44% des élevages enquêtés, les animaux ne recevaient pas de traitement. Dans 30% des élevages, le propriétaire apporte lui-même des soins aux bovins. Au niveau de la zone Sud-Est, les soins étaient apportés par le propriétaire ou par un agent vétérinaire ou par le bouvier.

Tous les animaux des 18 élevages de la zone Sud-Ouest et 14 de la zone Sud-Est, soit 74% des élevages enquêtés, ne recevaient aucune vaccination. Par contre, pour les autres élevages de la zone Sud-Est, les propriétaires ont affirmé avoir effectué des vaccinations contre la pasteurellose et la pleuropneumonie. Cependant, 2% des éleveurs ont déclaré n'avoir aucune idée des vaccinations effectuées (Tableau 2). Les animaux ne recevaient aucun déparasitage dans tous les élevages de la zone Sud-Ouest et dans neuf (9) du Sud-Est (63% des élevages enquêtés). Dans les autres élevages du Sud-Est, les déparasitages étaient rares (2% des élevages), 14% des éleveurs font le déparasitage interne une fois par an et 21% des éleveurs ont indiqué qu'ils déparasitent leurs animaux plus de deux fois par an (Tableau 2). Dans 23% des élevages, il n'existe aucun coût annuel du suivi sanitaire. Par ailleurs, 74% des éleveurs n'ont pas une estimation du coût du suivi vétérinaire. Le marquage, la castration et l'écornage ont été les principales actions zootechniques effectuées par les éleveurs eux-mêmes dans 30% des élevages. Cependant, dans 70% des élevages,

aucune action zootechnique n'avait été effectuée (Tableau 3).

Gestion de la production

Les reproducteurs mâles provenaient du troupeau dans 86% des élevages. Cependant, dans les 14% des élevages restants (zone Sud-Est), les reproducteurs mâles provenaient hors du troupeau (Tableau 3). La saillie n'était pas contrôlée, elle était libre.

Commercialisation et difficultés de vente des bovins Lagunaire

La commercialisation des bovins était rare dans 17 élevages de la zone Sud-Ouest (40% des élevages enquêtés). Dans la plupart des élevages de la zone Sud-Est (22 élevages sur 25), les animaux étaient destinés à la vente (environ 53% des élevages enquêtés) (Tableau 4).

Les taureaux et les vaches âgés (âge non maîtrisé) étaient vendus dans 47% des

élevages. Quarante pourcent (40%) des éleveurs vendent les bovins qui avaient plus de deux ans, principalement les taureaux et les vaches âgés. Cependant, dans 5% des élevages les animaux, n'était pas destinés à la vente. Dans la zone Sud-Ouest, les animaux étaient vendus pour faire face à un problème familial dans environ 44% des élevages ; pendant les fêtes et/ou les funérailles (Tableau 4). Les éleveurs de la zone Sud- Est vendaient à tout moment (19%) ou pendant les fêtes et funérailles (28%). Au niveau des difficultés de vente des animaux, dans 86% des élevages, il n'existait aucune difficulté. Le manque de client et la vente à crédit ont été constatés dans 2 % des élevages. Cependant, 9% des éleveurs estiment que les difficultés de vente des animaux sont liées aux prix dérisoires (Tableau 4) et dans une moindre mesure à un manque de clients (2%).

Tableau 1 : Conduite de l'élevage en fonction des zones d'élevages.

| Zones d'élevages des bovins Lagunaires | Zone Sud-Ouest | Zone Sud-Est | Total | % Age |
|---|----------------|--------------|-------|-------|
| Caractéristiques | | | | |
| Mode conduite des animaux | | | | |
| Divagation | 18 | 22 | 40 | 93% |
| Attaché à un support | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Mode Alimentation | | | | |
| Divagation | 18 | 5 | 23 | 53% |
| Conduit au pâturage | 0 | 14 | 14 | 33% |
| Conduit au pâturage et alimentation sur place | 0 | 5 | 5 | 12% |
| Alimentation sur place | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Ration de Base | | | | |
| herbes sous les palmiers | 18 | 0 | 18 | 42% |
| herbes de la brousse | 0 | 15 | 15 | 35% |
| Épluchures de manioc et herbes de brousse | 0 | 6 | 6 | 14% |
| Amende de coco et herbes de la brousse | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Herbes dans les champs d'hévéa | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Herbes sous les cocotiers et reste de coco | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Compléments alimentaires

| | | | | |
|-----------------|----|----|----|------|
| Aucun | 18 | 15 | 33 | 77% |
| Pierre à lécher | 0 | 7 | 7 | 16% |
| Sel | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Localisation pâturage

| | | | | |
|-------------------|----|----|----|------|
| autour du village | 18 | 3 | 21 | 49% |
| dans la ferme | 0 | 4 | 4 | 9% |
| moins de 2 KM | 0 | 12 | 12 | 28% |
| Palmeraie | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Cocoteraie | 0 | 3 | 3 | 7% |
| entre 2 et 5 Km | 0 | 1 | 1 | 2% |
| champ d'hévéa | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Gardiennage

| | | | | |
|-----------------------|----|----|----|------|
| Aucun | 18 | 10 | 28 | 65% |
| Un employé | 0 | 12 | 12 | 28% |
| Propriétaire lui-même | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Divagation et problème de voisinage

| | | | | |
|-------------------------------------|----|----|----|------|
| Divagation | 6 | 3 | 9 | 21% |
| Aucun | 1 | 12 | 13 | 30% |
| Destruction de champs | 4 | 9 | 13 | 30% |
| Divagation et destruction de champs | 7 | 1 | 8 | 19% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Tableau 2 : Pathologies et suivi vétérinaire des animaux en fonction des zones d'élevages.

| Zones d'élevages des bovins Lagunaires | Zone Sud-Ouest | Zone Sud-Est | Total | % Age |
|---|----------------|--------------|-------|-------|
| Caractéristiques | | | | |
| Cause de mortalité | | | | |
| Sachet plastique; empoisonnement | 14 | 3 | 17 | 40% |
| Trypanosomiase | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Trypanosomiase et diarrhée | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Diarrhée | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Fièvre aphteuse, Trypanosomiase et sachet plastique | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Aucun | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Fièvre aphteuse, Trypanosomiase | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Morsure de serpent | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Sachet plastique | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Inconnue | 3 | 7 | 10 | 23% |
| Vandalisme | 1 | 0 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

| Période de Mortalité | | | | |
|--------------------------------------|----|----|----|--------|
| Aucune | 18 | 5 | 23 | 53,50% |
| Saison des pluies | 0 | 19 | 19 | 44,20% |
| Saison sèche | 0 | 1 | 1 | 2,30% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Qui traite les animaux | | | | |
| Aucun | 16 | 3 | 19 | 44% |
| Propriétaire lui-même | 2 | 11 | 13 | 30% |
| Vétérinaire et propriétaire | 0 | 5 | 5 | 12% |
| Vétérinaire | 0 | 4 | 4 | 9% |
| Bouvier | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Vaccination | | | | |
| Aucun | 18 | 14 | 32 | 74% |
| trypanosomiase pleuropneumonie | 0 | 8 | 8 | 19% |
| Pasteurellose | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Inconnu | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Déparasitage | | | | |
| Aucun | 18 | 9 | 27 | 63% |
| Rare | 0 | 1 | 1 | 2% |
| une fois par an | 0 | 6 | 6 | 14% |
| plus de deux fois par an | 0 | 9 | 9 | 21% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Coût annuel suivi vétérinaire | | | | |
| Aucun | 7 | 3 | 10 | 23% |
| Inconnu | 11 | 21 | 32 | 74% |
| 80000 Frs | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Tableau 3 : Pratiques d'actions zootechniques en fonction des zones d'élevages.

| Zones d'élevages | Zone Sud-Ouest | Zone Sud-Est | Total | % Age |
|---|----------------|--------------|-------|-------|
| Caractéristiques | | | | |
| Actions zootechniques | | | | |
| Marquage | 6 | 0 | 11 | 26% |
| Aucune | 12 | 1 | 30 | 70% |
| Castration et marquage | 0 | 0 | 1 | 2% |
| Écornage | 0 | 0 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 1 | 43 | 100% |
| Qui pratique les actions zootechniques | | | | |
| Propriétaire lui-même | 6 | 0 | 13 | 30% |

| | | | | |
|--|----|----|----|------|
| Aucun | 12 | 1 | 30 | 70% |
| Total | 18 | 1 | 43 | 100% |
| Origine géniteur | | | | |
| Provient du troupeau | 18 | 19 | 37 | 86% |
| Provient hors du troupeau | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Provient du troupeau et hors du troupeau | 0 | 5 | 5 | 12% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

Tableau 4 : Commercialisation des bovins Lagunaires.

| Zones d'élevages | Zone Sud-Ouest | Zone Sud-Est | Total | % Age |
|----------------------------------|----------------|--------------|-------|-------|
| Caractéristiques | | | | |
| Vente des animaux | | | | |
| Rare | 17 | 0 | 17 | 40% |
| Non | 0 | 3 | 3 | 7% |
| Oui | 1 | 22 | 23 | 53% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Age vente des animaux | | | | |
| Mâle et vache âgée | 18 | 2 | 20 | 47% |
| Aucun | 0 | 2 | 2 | 5% |
| Après deux ans | 0 | 17 | 17 | 40% |
| Tout âge | 0 | 4 | 4 | 9% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |
| Occasion de vente | | | | |
| Régler un problème familial | 18 | 1 | 19 | 44% |
| Aucune | 0 | 2 | 2 | 5% |
| A tout moment | 0 | 8 | 8 | 19% |
| Pendant les fêtes | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Pendant les fêtes et funérailles | 0 | 12 | 12 | 28% |
| Pendant les funérailles | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 24 | 43 | 100% |
| Difficulté de vente | | | | |
| Aucune | 18 | 19 | 37 | 86% |
| Vente à crédit | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Prix dérisoire | 0 | 4 | 4 | 9% |
| Manque de clients | 0 | 1 | 1 | 2% |
| Total | 18 | 25 | 43 | 100% |

DISCUSSION

Le nom local donné à la race Lagunaire est bœuf kroumen dans la région côtière de la Côte d'Ivoire. Le département de Tabou compte 18 élevages dont 2 seulement ont introduit le zébu. Ce cheptel pourrait être qualifié de race pure car il y a eu très peu d'introduction d'autres races. En effet, les animaux sont élevés dans des villages situés le long du fleuve Cavally au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Ces villages sont difficiles d'accès, les routes reliant les sous-préfectures et les villages ne sont pas bitumées. Il pleut pratiquement toute l'année dans cette zone, ce qui rend difficile à pratiquer, les routes et pistes villageoises dont les sols sont argileux. Le Cheptel de la zone Sud-ouest est certes à l'abri de la menace d'absorption par le zébu, mais un métissage serait possible avec d'autres taurins à courtes cornes en provenance de l'autre rive du fleuve Cavally du Libéria voisin. En effet, Le Libéria fait partie de l'aire de répartition géographique naturelle des taurins à courtes cornes d'Afrique de l'ouest (Kanh et al., 2019 ; Aka et al., 2022).

La zone d'élevage Sud-ouest, les animaux sont élevés comme des animaux de basse-cour. La gestion du troupeau est confiée au patriarche ou chef de famille. Cependant, cette gestion n'est pas hiérarchisée comme au Bénin (Nord-Bénin) où chaque membre de la famille a une part de responsabilité dans le suivi et la conduite des élevages (Youssao et al., 2013). L'abreuvement des animaux à partir des cours d'eaux à proximité des sites d'élevages ne pose pas de problème puisque le département de Tabou dispose d'un fort potentiel hydraulique et est suffisamment arrosé par des cours d'eau dont les principaux sont le Cavally, le Nero et le Tabou. La ration de base est constituée d'herbes sous les palmiers et de résidus alimentaires. Les animaux ne bénéficient d'aucun complément alimentaire et vivent dans les villages, sans gardiennage. Au niveau de la zone Sud-est, les taurins sont détenus par des cadres de l'administration ou des personnes nanties vivant en ville. En général, ces propriétaires confient la gestion des animaux à un éleveur professionnel issu de l'ethnie Peulh. Celui-ci

conduit les animaux aux pâturages à la recherche de point d'eau et d'herbes sous les palmiers, les cocoteraies et les champs d'hévéa. À ces rations de base s'ajoutent les épluchures de manioc et résidus d'amande de coco. Une telle pratique a été également observée au Bénin, par Youssao et al. (2013), où divers résidus de récolte sont utilisés dans l'alimentation des bovins. Des compléments alimentaires tels que la pierre à lécher et du sel sont donnés aux animaux. Les éleveurs de la région côtière ivoirienne font face à des problèmes de divagation tels que l'encombrement des voies et la destruction des champs. Cependant, ces conflits sont négligeables par rapport à ceux observés dans les régions Nord et Nord-est de la Côte d'Ivoire (Soro et al., 2015). Dans la zone d'élevage Sud-ouest, les animaux sont sans abri et vivent dans les villages. Ces animaux se regroupent sur les places publiques des villages, dans les cimetières, sur les terrains de football et dorment au marché la nuit ou même dans la cour de certains habitants du village. L'habitat des animaux est constitué d'enclos, construits avec du matériel de récupération qui ne répondent pas aux normes techniques recommandées. Il n'y a qu'au niveau de la ferme Koko à Adzopé que l'habitat est de type amélioré construit en béton. Ces habitats améliorés en bois ou en béton pourraient être plus confortables que ceux des habitats de types traditionnels (Youssao et al., 2013). Dans cette zone, certains éleveurs attachent les animaux à un support dans les champs d'hévéa. Ils les déplacent chaque jour pour leur permettent de paître.

Dans les élevages de la Sud-Ouest, les mortalités des animaux sont rares ou non maîtrisées par les éleveurs. Les mortalités sont par contre fréquentes dans les élevages de la zone Sud-est. Elles seraient dues à la fièvre aphteuse, à la trypanosomiase, à la diarrhée et aux sachets plastiques. Ces éleveurs affirment que les mortalités observées au niveau du troupeau, seraient causées par des empoisonnements ou seraient dus à des sachets en plastiques qui ont obstrués les canaux d'évacuations des excréments. Les animaux du Sud-ouest ne reçoivent pas de traitements

vétérinaires en cas maladies. Par ailleurs, ils ne sont ni vaccinés, ni déparasités. En cas de maladies, ils ont recours à la pharmacopée pour apporter quelques soins au troupeau. Des pratiques similaires ont été observées au Bénin où la plupart des éleveurs du Borgou et de l'Alibori font appel à la pharmacopée pour assurer le bien-être des bovins (Yacoubou, 2011). Les animaux de la zone Sud-est seraient déparasités au moins deux fois par an et seraient vaccinés contre la pleuropneumonie et la pasteurellose. Par ailleurs, les troupeaux dans la région de Tabou ne sont pas infectés par des tiques, contrairement au nord de la Côte d'Ivoire (Yéo et al., 2017).

La saillie est libre dans les élevages des deux zones d'étude. Dans les élevages de la zone du Sud-Ouest, les reproducteurs mâles proviennent du troupeau dans lequel ils sont nés ou d'autres troupeaux de la même région. Cette gestion de la reproduction pourrait accroître les effets de la consanguinité au sein des troupeaux dans cette zone. Par contre, au niveau de la zone d'élevage Sud-est, les géniteurs proviennent du troupeau et aussi hors du troupeau et même d'autres races telles que le zébu. Les élevages de la zone Sud-est pourrait comme les élevages des régions de transhumances Centre, Nord et Nord-est présenter des signes très importants de métissage entre les races locales trypanotolérantes avec le zébu (Sokouri et al., 2009). Chez le peuple kroumen, dans la zone Sud-Ouest, les animaux ne sont pas destinés à la vente. Toutefois, il y a quelques rares ventes à l'occasion des fêtes et/ou funérailles ou pour résoudre un problème familial. Au niveau de la zone Sud-est, les bovins sont destinés à la vente. Ils sont vendus à tout moment, principalement pendant les fêtes et les funérailles. Quelques difficultés de ventes ont été observés dans cette zone d'élevage. En effet, du fait de leur petit format, les animaux sont achetés à des prix dérisoires. Une observation similaire a été faite par Soro et al. (2015) sur une autre race trypanotolérante ; le bovin Baoulé de petit gabarit.

Conclusion

Au terme de cette étude sur la pratique et gestion des élevage des bovins Lagunaire en Côte d'Ivoire, il ressort que cet élevage est de type extensif et traditionnel avec ou sans main d'œuvre. Cependant, on observe également des bovins élevés comme des animaux de basse-cour. Des sensibilisations et encouragements devraient être apportés aux éleveurs de cette zone à l'effet de conserver la pureté et l'originalité de la race Lagunaire. Un encadrement et un suivi particulier devraient être apportés aux éleveurs pour la construction de parc communautaire pour se conformer à l'arrêté ministériel interdisant la divagation des animaux domestiques. Au regard des menaces d'absorption qui pèsent sur cette race bovine, son élevage devrait être intégré dans la politique de conservation et de valorisation des races bovines.

CONFLITS D'INTERETS

Les auteurs de cet article déclarent qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts.

CONTRIBUTIONS DES AUTEURS

Tous les auteurs de cet article ont contribué aux différents travaux et à la rédaction du manuscrit.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les éleveurs de taurins Lagunaire de la zone côtière et le service Productions d'Élevage (DPE) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) pour leur collaboration.

REFERENCES

- Aka S, Soro B, Kanh KMH, Kpandji IK, Koffi M, Sokouri DP. 2023. Les taurins nains à courtes cornes dans le cheptel bovin ouest africain : Cas des races Lagunaire et Muturu. *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, **10**(4): 615-622
- Houehanou TD, Houinato M, Adandédjan C, Gbangboche AB, Hounzangbe-Adote MS, Sinsin BA. 2008. Gestion pastorale et structure des terroirs agricoles dans la

- périphérie de la Djona (Nord-Est Bénin). *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **2**(4): 497-507.
- Institut National de la Statistique. 2017. Enquête par grappes à indicateurs multiples - Côte d'Ivoire 2017, p. 442.
- Kanh KHM, Sokouri DP, Diop M, Dieng A, 2019. La race NDama dans le cheptel bovin du Sénégal. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **13**(4): 2315-2331. DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v13i4.35>
- Lombo Y, Belemsaga DMA, Adomefa K, Bouraima I, Adanlehoussi A, Batawui KB, Kotoe MD. 2014. Les bovins trypanotolérants de l'Afrique de l'Ouest. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, **2**: 99-124.
- MPARH. 2003. Rapport national sur l'état des ressources zoogénétiques, p.157.
- Rege JEO, Aboagye GS, Tawah CL. 1994. Shorthorn cattle of West and Central Africa.I. Origin, distribution, classification and population statistics. *World Animal Review*, **78** : 2-13.
- Sokouri DP, Yapi-Gnaoré CV, N'guetta ASP, Loukou NE, Kouao BJ, Toure G, Sangare A, Kouassi A. 2009. Utilisation et gestion des races taurines locales sous la pression des croisements avec les zébus dans les régions Centre et Nord de la Côte d'Ivoire. *J. Ani. Plant Sci.*, **5**(2): 456 – 465.
- Soro B, Sokouri PD, Dayo GK, N'Guetta ASP, Yapi-Gnaoré CV. 2015. Morphometric and physical characteristics of Baoulé cattle in the "Pays Lobi" of Côte d'Ivoire. *Livestock Research for Rural Development*, **27**(7): 0121-3784.
- Statistica. 2005. Statistica for windows; version 7.1. Tulsa: StatSoft Inc.
- UA-BIRA : Bureau Inter africain des Ressources Animales de l'Union Africaine. 2017. La Lagunaire : une race bovine en voie de disparition. <http://www.au-ibar.org/2012-10-01-13-08-42/features/series/know-your-animals-series/the-Lagunaire>. Consulté le 13/10/2019.
- Yacoubou AS. 2011. Suivi sanitaire des bovins de race Borgou : cas des Communes de Sinendé et de Ouassa Péhunco. Mémoire de fin de formation pour l'obtention du diplôme de Licence Professionnelle en Production Animale, Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi, p. 55.
- Yapi-Gnaoré CV, Oya BA, Ouattara Z. 1996. Revue de la situation des races d'animaux domestiques de Cote d'Ivoire. *Génétiques Animales*, **19** : 91-108.
- Yeo N, Karamoko Y, Soro D, Zouh Bi ZF, Traoré S. 2017. Elevages de bétail dans la région du Poro (Côte d'Ivoire) : Caractérisation et modalités de lutte contre les pathogènes transmis par les tiques. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **11**(1) : 237-246 DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/ijbcs.v11i1.19>
- Youssao AKI, Dahouda M, Attapka EY, Koutinhouin GB, Ahounou GS, Toleba SS, Balogoun BS. 2013. Diversité des systèmes d'élevages de bovins de race bovine Borgou dans la zone soudanienne du Bénin. *Int. J. Biol. Chem. Sci.*, **7**(1) : 125-146. DOI: 10.4314/ijbcs.v7i1.11